

Inauguration de l'avenue Éloi Ducom

L'inauguration de l'avenue Éloi Ducom à Mont de Marsan et de sa piste cyclable a eu lieu le mercredi 21 septembre 2011 à 18h30. Les travaux se sont achevés le 5 juillet dernier. Ils étaient inscrits au programme d'aménagement de voirie 2011 du Marsan Agglomération. La voirie, est en double sens depuis le rond Point de la Hiroire jusqu'à l'avenue Jean Larrieu. Une piste cyclable double sens a été créée entre le rond point de la Hiroire et l'impasse du jour le plus long.

* L'avenue Eloi Ducom

Les travaux de l'avenue Eloi Ducom à Mont de Marsan se sont achevés le 5 juillet dernier. Ils étaient inscrits au programme d'aménagement de voirie 2011 du Marsan Agglomération.

Montant de l'aménagement de voirie :

600 000 € HT

Financeur

Le Marsan agglomération

Durée des travaux Du 24 janvier 2011 au 5 juillet 2011

Caractéristiques du chantier :

Le chantier concernait 1 200 mètres de voie. La voirie, en double sens depuis le rond Point de la Hiroire jusqu'à l'avenue Jean Larrieu, a une largeur de 5,5 m. Entre l'avenue Jean Larrieu et le carrefour Pierre Lisse, elle est en sens unique avec une largeur de 2,8 m.

Une piste cyclable double sens a été créée entre le rond point de la Hiroire et l'impasse du jour le plus long, où elle se transforme en espace partagé avec les piétons, jusqu'au carrefour Pierre Lisse. Des places de stationnement ont été conservées devant les cabinets médicaux.

Les trottoirs ainsi que l'arrêt de bus ont été rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite : passages bateaux traités à plat, largeur du trottoir portée à 1,4 m minimum, pente de 3% de ces trottoirs, quais de bus podotactiles d'une hauteur de 17cm... (Recommandations du Schéma directeur d'accessibilité)

Les travaux en quelques chiffres

Le chantier a nécessité la mise en œuvre de :

- 5 000 m² de bétons désactivés
- 5 300 m de bordures
- 1 625 tonnes d'enrobés.

* La piste cyclable de l'avenue Eloi Ducom

Dans le cadre des travaux d'aménagement engagés par Le Marsan Agglomération sur l'avenue Eloi Ducom, une piste cyclable bidirectionnelle hors chaussée a été réalisée sur tout le linéaire de voirie. Cette piste cyclable constitue un des trois segments urbains permettant d'assurer la continuité de « l'Eurovéloroute » entre la voie verte existante reliant Villeneuve de Marsan, et le projet de voie verte « Adour-Garonne ».

Les deux autres segments qui permettront d'assurer la continuité de l'itinéraire sont constitués par la sectorisation du centre ville en zones apaisées, prévue par le Plan Global de Déplacement (PGD), et les cheminements doux prévus pour le projet des Berges de la Midouze. Un deuxième axe permettant d'assurer la liaison entre les deux voies vertes, est prévu à plus longue échéance, par un contournement empruntant les boulevards Lacaze et Manot-Gare.

Coût de l'opération : Les travaux liés à la piste cyclable s'élèvent à 103 267€ HT.